

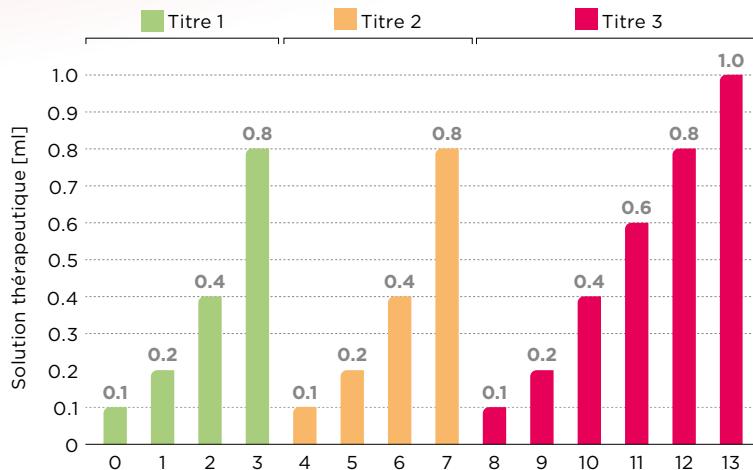
RECOMMANDATION POSOLOGIQUE¹

NOVO-HELISEN®
Depot



Traitement initial **

Augmentation jusqu'à la dose maximale à intervalles de 7-14 jours*



Modification de la dose en cas de dépassement de l'intervalle d'injection lors du traitement initial

Temps écoulé depuis la dernière injection

≤ 2 semaines

> 2 semaines

> 4 semaines

Modification de la dose

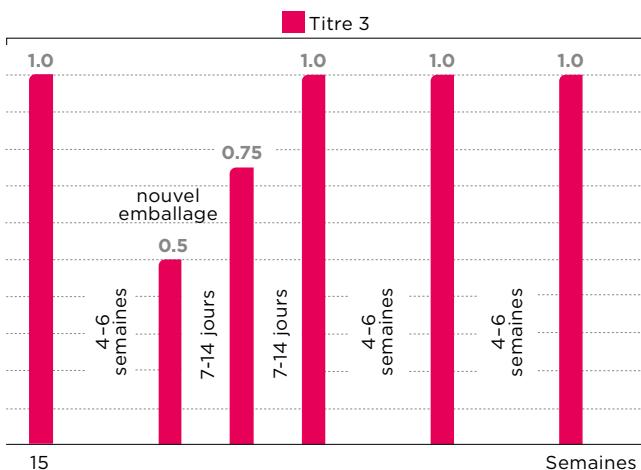
Augmentation possible

50% de la dernière dose

Reprendre le traitement au départ avec le titre 1

Poursuite du traitement

Lors du passage à un nouvel emballage, augmentation jusqu'à la dose maximale à intervalles de 7-14 jours*; puis extension progressive à 4-6 semaines



Modification de la dose en cas de dépassement de l'intervalle d'injection lors de la poursuite du traitement

Temps écoulé depuis la dernière injection

> 6 à 8 semaines

> 8 semaines

> 52 semaines

Modification de la dose

50% de la dernière dose

5% de la dernière dose tolérée

Reprendre le traitement au départ avec le titre 1

* La posologie dépend dans tous les cas de la tolérance individuelle.

** Respecter les stades d'augmentation de la dose chez les patients hautement sensibilisés.

ALLERGÈNES POUR LE TRAITEMENT

ACARIENS

708	D. farinae	50 %
725	D. pteronyssinus	50 %

NOVO-HELISEN® Depot



Références:

1 Information professionnelle NOVO-HELISEN® DEPOT www.swissmedicinfo.ch

NOVO-HELISEN® DEPOT C : Principes actifs : Extraits standardisés d'allergènes issus d'acariens. Adjuvants : Aluminii hydroxidum hydricum ad adsorptionem, Natrii hydrogenocarbonas, Natrii chloridum corresp. 3,5 mg de sodium, Phenolum, Aqua ad injectabile q.s. ad suspensionem pro 1 ml. **I :** Maladies allergiques (IgE médiées) telles que la rhinite allergique, l'inflammation allergique de la conjonctive (conjonctivite), l'asthme bronchique allergique, etc., qui sont provoquées par l'inhalation d'allergènes ne pouvant être évités. **P :** Les unités Novo-Helisen Depot sont spécifiques au produit et ne sont donc pas interchangeables avec les unités d'autres préparations d'allergènes. Il est essentiel de commencer le traitement initial avec la dose la plus faible de la concentration la plus faible (titre 1). La dose maximale individuelle atteinte est administrée toute l'année sous forme d'injections de rappel, après avoir étendu progressivement. **CI :** Hypersensibilité à l'un des composants, asthme insuffisamment traité ou asthme modéré à sévère (GINA III / IV), altérations irréversibles de l'organe sensibilisé, maladies inflammatoires / fébriles, maladies aiguës ou chroniques graves, insuffisance cardiovasculaire nette, sclérose en plaques, affections du système immunitaire, tuberculose active, troubles mentaux graves, traitement par bêta-bloquants. **MGP :** Au moment de l'injection de désensibilisation, le patient ne doit présenter aucun symptôme aigu, en particulier aucun symptôme asthmatique. Prudence particulièrement : inhibiteurs de l'ECA, affections du système immunitaire, manque de volonté du patient à participer. **IA :** L'administration concomitante d'agents anti-allergiques symptomatiques peut avoir une influence sur la limite de tolérance du patient. **G :** Pendant la grossesse, le médicament ne doit pas être administré, sauf nécessité absolue. **EI :** Réactions générales jusqu'au choc anaphylactique. Le patient doit être surveillé pendant au moins 30 minutes après chaque injection, puis être soumis à une évaluation médicale. **P :** Novo-Helisen Depot *traitement initial* : titre 1, 2 et 3 à 3 x 4,5 ml ; *traitement d'entretien* : titre 3 à 1 x 4,5 et 2 x 4,5 ml. **C :** A. **RP :** Conserver au réfrigérateur (2 – 8°C). Ne pas congeler. Tenir hors de portée des enfants. **TA :** Dermapharm AG, 6331 Hünenberg. **Mise à jour :** Dec 2020. **Plus d'informations** sur www.swissmedicinfo.ch



allergopharma

Dermapharm AG | Bösch 104 | 6331 Hünenberg
Allergopharma fait partie du groupe Dermapharm
Tél. 041 785 63 40 | info.ch@allergopharma.com | www.allergopharma.dermapharm.ch